

BUDGET 2024-2025

PRIORITÉS

SANTÉ | ÉDUCATION

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Mars 2024

BUDGET 2024-2025

PRIORITÉS
SANTÉ | ÉDUCATION

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Mars 2024

Prononcé à l'Assemblée nationale
par M. Eric Girard, ministre des Finances
et ministre responsable des Relations
avec les Québécois d'expression
anglaise, le 12 mars 2024.

Budget 2024-2025
Discours sur le budget

Dépôt légal – 12 mars 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-97056-9 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-97057-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2024

PRIORITÉS : SANTÉ ET ÉDUCATION

Introduction	3
1. Financer les services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur	9
Appuyer une organisation humaine et efficace des soins de santé et des services sociaux	9
Favoriser la réussite éducative des jeunes	11
Promouvoir la réussite aux études supérieures	11
2. Soutenir les Québécois et les collectivités	13
Consolider le soutien aux Québécois	13
Soutenir les collectivités	14
Protéger l'environnement et s'adapter aux changements climatiques	15
Mettre en valeur la culture et promouvoir la langue française	16
3. Agir pour les priorités économiques	17
Appuyer des secteurs stratégiques et la croissance de l'économie	17
Accroître la main-d'œuvre disponible et la productivité dans l'industrie de la construction	18
Contribuer à la prospérité des régions	18
Favoriser l'intégration économique et sociale des personnes immigrantes	19
4. Optimiser l'action de l'État	21
Réviser certaines aides fiscales aux entreprises	21
Demander des efforts d'optimisation aux entreprises du gouvernement	22
Poursuivre la lutte contre le tabagisme	22
Amorcer un examen des dépenses gouvernementales	22
Conclusion	23

INTRODUCTION

Madame la Présidente,

Je présente aujourd'hui le budget 2024-2025 du gouvernement du Québec.

Un budget qui priorise la santé et l'éducation.

Un budget exigeant, Madame la Présidente, qui s'inscrit dans un contexte économique à la fois tendu et source de nombreux défis.

Aujourd'hui, j'ai la responsabilité de donner l'heure juste aux Québécois. Je vous présente ainsi le résultat d'un exercice d'équilibre entre les grandes ambitions socioéconomiques du Québec et le maintien d'un cadre financier responsable.

Priorités : santé et éducation

Notre gouvernement fait de la santé et de l'éducation ses deux grandes priorités.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons réinvesti dans les missions principales de l'État. Les dépenses en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur en témoignent : notre gouvernement est à l'œuvre, depuis six ans, pour corriger des années de sous-financement dans nos réseaux.

Nous avons également eu le courage de faire des réformes importantes quant à la gouvernance du système de santé et services sociaux et du système d'éducation, notamment avec les créations de Santé Québec et de l'Institut national d'excellence en éducation.

Notre vision pour l'avenir de nos jeunes et la santé des citoyens repose sur ces réformes. Pour qu'elles se traduisent en améliorations dans la prestation des soins et des services aux citoyens, nous avons besoin de tous, et plus particulièrement de nos travailleurs de la santé et de l'éducation. Tout commence avec les personnes au cœur de nos réseaux.

Notre gouvernement investit donc pour bonifier, de façon importante, les salaires des employés de l'État en plus de se doter d'une plus grande flexibilité et d'avancées significatives en organisation du travail. Il améliore ainsi les conditions des travailleurs, notamment dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Madame la Présidente, l'État se positionne comme un employeur de choix et favorise l'attraction et la rétention du personnel.

❑ **Des investissements de 8,8 milliards de dollars au bénéfice des Québécois**

Dans le cadre de ce budget, Madame la Présidente, le gouvernement concentre ses investissements au cœur de ses missions premières et investit une somme de près de 5 milliards de dollars d'ici cinq ans pour assurer la prestation de services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur.

Nous ne perdons pas de vue les autres défis auxquels font face les Québécois, Madame la Présidente. C'est pourquoi nous investissons 2 milliards de dollars pour soutenir les Québécois et les collectivités et près de 1,9 milliard de dollars pour agir sur les priorités économiques.

C'est donc 8,8 milliards de dollars qui seront investis au bénéfice des Québécois d'ici cinq ans.

❑ **Une conjoncture plus favorable à la croissance est attendue dès le deuxième semestre de 2024**

Avant d'aller plus loin, un mot sur la conjoncture économique.

Au Québec, le PIB réel a stagné en 2023. Globalement, la production n'a augmenté que de 0,2 % pour l'ensemble de l'année. La faiblesse relative de l'économie en 2023 n'a toutefois pas été généralisée à l'ensemble des industries. De plus, les baisses de production observées sont en partie attribuables à des facteurs temporaires, dont les feux de forêt.

L'économie a fait du surplace, mais le marché du travail, lui, est demeuré résilient, alors que la création d'emplois s'est poursuivie. De plus, le taux de chômage au Québec se situait, pour l'année 2023, à une moyenne de 4,5 %, ce qui est largement en deçà de celui de l'ensemble du Canada.

Le pouvoir d'achat des citoyens a aussi été mieux protégé au Québec que dans le reste du Canada, en raison des hausses salariales et des initiatives de notre gouvernement.

Il n'en demeure pas moins que les effets du durcissement des conditions financières s'accroissent dans de nombreuses économies. Le début de l'année 2024 sera difficile, mais l'économie du Québec est bien positionnée pour amorcer une reprise durable dès le deuxième semestre de l'année 2024, de manière synchronisée avec la diminution de l'inflation et l'assouplissement de la politique monétaire. Ainsi, le PIB réel devrait augmenter de 0,6 % en 2024, pour ensuite s'accroître à 1,6 % en 2025.

❑ **Un cadre financier prudent et responsable**

Évidemment, la conjoncture économique affecte la situation financière du Québec.

La stagnation de l'activité économique, la faible hydraulité dans les bassins d'Hydro-Québec, l'investissement nécessaire dans les services publics, la croissance de la population et le rythme de réalisation des investissements en infrastructures ont des conséquences sur les perspectives budgétaires du gouvernement.

La combinaison de ces éléments entraîne un déficit structurel de l'ordre de 4 milliards de dollars sur l'horizon du cadre financier.

En 2024-2025, après la provision pour éventualités, le solde budgétaire lié aux activités affiche un déficit de 8,8 milliards de dollars, soit 1,5 % du PIB.

Après les versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire présente un déficit de 11 milliards de dollars en 2024-2025. Ce déficit est tributaire d'un contexte économique et climatique difficile, mais il est également nécessaire pour améliorer, dès maintenant, les services à la population. Il est nécessaire, et il est gérable.

❑ **Une approche graduelle pour retourner à l'équilibre budgétaire**

Malgré une situation économique et budgétaire plus difficile qu'anticipé, notre gouvernement maintient son engagement de retourner à l'équilibre budgétaire. Nous le ferons de manière graduelle et déposerons un nouveau plan de retour à l'équilibre budgétaire lors du budget 2025-2026, alors que le contexte économique sera plus favorable.

L'approche que nous proposons aux Québécois est claire : pour atteindre l'équilibre budgétaire, après les versements au Fonds des générations, au plus tard en 2029-2030, quatre axes seront privilégiés.

- D'abord, des gestes d'optimisation totalisant 2,9 milliards de dollars sur cinq ans seront mis en place. Ils viseront notamment à réviser certaines aides fiscales aux entreprises et à demander des efforts d'optimisation aux entreprises du gouvernement.
- Parallèlement, un examen complet des dépenses gouvernementales et fiscales sera lancé au printemps.
- Ensuite, le gouvernement poursuivra ses représentations auprès du gouvernement fédéral pour obtenir sa juste part des transferts fédéraux. Le Québec demande notamment l'obtention d'un droit de retrait sans condition avec pleine compensation financière du Régime canadien de soins dentaires et d'un éventuel régime canadien d'assurance-médicaments.
- Enfin, le gouvernement poursuit la mise en œuvre des recommandations émises par les experts consultés visant à créer plus de richesse et à augmenter le potentiel économique du Québec.

Madame la Présidente, lorsqu'on parle d'une gestion responsable des finances publiques, on vise à retrouver l'équilibre budgétaire par une croissance des revenus qui excède celle des dépenses tout en s'adaptant au contexte social et aux réalités économiques.

Ce que nous proposons aux Québécois, c'est de prioriser la santé et l'éducation immédiatement et de revenir graduellement à l'équilibre budgétaire avec des gestes concrets.

☐ Un rehaussement de 3 milliards de dollars du Plan québécois des infrastructures

Par ailleurs, les besoins du Québec en matière d'infrastructures publiques sont importants. Ces infrastructures constituent un levier essentiel pour améliorer les services publics. Pensons simplement à nos hôpitaux, à nos écoles et au transport collectif.

J'annonce donc un rehaussement de 3 milliards de dollars sur 10 ans du Plan québécois des infrastructures 2024-2034. Il est ainsi porté à 153 milliards de dollars.

En six ans, notre gouvernement aura donc augmenté de plus de 50 % l'enveloppe consacrée aux infrastructures pour aider à leur modernisation et à leur entretien, ainsi qu'au développement d'installations en phase avec l'évolution du Québec.

☐ L'objectif de réduction du poids de la dette est maintenu

Madame la Présidente, le poids de la dette nette s'établira à 39 % du PIB au 31 mars 2024. Il s'agira d'un niveau inférieur à celui précédant la pandémie.

Notre gouvernement maintient son objectif de réduire le poids de la dette nette à 30 % du PIB d'ici 2037-2038. Nous le faisons pour maintenir l'équité intergénérationnelle et notre autonomie financière dans la fédération, mais aussi pour nous donner les moyens de faire face aux défis actuels et futurs, notamment :

- le vieillissement de la population;
- la lutte contre les changements climatiques; ou
- de potentielles nouvelles turbulences économiques.

Des finances publiques saines et un niveau d'endettement responsable sont deux fondements d'une économie performante : ils permettent au gouvernement d'instaurer un climat de confiance propice à l'investissement privé et à la hausse de la productivité.

Madame la Présidente, je souhaite maintenant présenter avec plus de détails les différentes actions que notre gouvernement va déployer grâce à ce budget.

* * *

Je demande donc le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

- les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2023-2024; et
- les prévisions des équilibres financiers pour 2024-2025.

Je dépose également le plan budgétaire de mars 2024 et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

☪ • ☪

1. FINANCER LES SERVICES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Madame la Présidente, nous croyons que l'éducation au Québec constitue la priorité des priorités. L'éducation est la source de notre enrichissement collectif.

La santé, quant à elle, constitue chaque année le poste de dépenses le plus important du gouvernement. C'est pourquoi nous souhaitons trouver des solutions efficaces et pérennes, puis travailler en prévention pour que le système de santé du Québec soit en mesure d'offrir les meilleurs soins possibles aux Québécois.

Évidemment, le Québec n'échappe pas à la pression reliée au manque de main-d'œuvre. Or, l'humain est au cœur des services fournis. Le gouvernement se positionne comme un employeur de choix, en offrant une bonification importante des salaires, en plus de se doter d'une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail.

Je tiens à rappeler, Madame la Présidente, que notre gouvernement a investi des sommes majeures dans les dernières années pour maintenir la qualité et l'accessibilité des services publics. Cela se traduit au cadre financier depuis 2018-2019, par des croissances importantes dans les missions névralgiques de l'État, soit :

- 42,1 % en santé et services sociaux;
- 37,4 % en éducation; et
- 35,7 % en enseignement supérieur.

Aujourd'hui, nous poursuivons ce que nous avons commencé.

J'annonce une somme additionnelle de près de 5 milliards de dollars sur six ans pour renforcer les services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur.

* * *

APPUYER UNE ORGANISATION HUMAINE ET EFFICACE DES SOINS DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Madame la Présidente, plusieurs actions ont été mises en place au cours des dernières années pour améliorer l'accès aux services de santé de première ligne. Pensons au Plan santé, qui favorise l'accès à un professionnel de la santé. Pour sa part, la création de l'agence Santé Québec contribuera à rendre le système plus efficace.

Aujourd'hui, le gouvernement investit une somme de près de 3,7 milliards de dollars sur cinq ans pour appuyer une organisation humaine et efficace des soins de santé et des services sociaux.

❑ **Améliorer l'accès aux soins et aux services et accroître la fluidité hospitalière**

J'annonce une somme de 1,8 milliard de dollars pour améliorer l'accès aux soins et aux services et accroître la fluidité hospitalière. Cette somme vise à :

- accélérer le virage numérique du réseau de la santé, notamment l'arrivée du dossier de santé numérique;
- assurer le maintien et le développement de mesures alternatives à l'hospitalisation;
- ajouter des lits pour répondre à l'évolution démographique; et
- poursuivre le déploiement du Guichet d'accès, pour rendre la première ligne plus performante.

❑ **Assurer le maintien et la qualité des soins et des services aux aînés**

Les changements démographiques imposent que le gouvernement consacre des ressources importantes au maintien et à la qualité des soins et des services aux aînés.

J'annonce aujourd'hui une somme de plus de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans qui nous aidera à :

- poursuivre le virage majeur entamé depuis six ans afin d'appuyer les services de soutien à domicile;
- consolider l'offre des résidences privées pour aînés;
- soutenir le déploiement des maisons des aînés et des maisons alternatives; et
- poursuivre le conventionnement des centres d'hébergement et de soins de longue durée.

❑ **Consolider les services sociaux pour les personnes vulnérables**

Les services sociaux jouent un rôle essentiel dans la protection et le bien-être des individus, particulièrement des plus vulnérables.

Au cours des dernières années, des investissements importants ont été réalisés pour renforcer le soutien offert aux Québécois plus vulnérables et rehausser les services en santé mentale et les services sociaux. Nous avons notamment :

- bonifié l'appui aux organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux;
- augmenté les services en santé mentale, en itinérance et en dépendance; et
- renforcé les services pour les jeunes en difficulté.

Nous voyons des avancées, Madame la Présidente, mais nous n'arrêterons pas là.

J'annonce aujourd'hui une somme de 738 millions de dollars sur cinq ans qui nous aidera à consolider les services pour :

- répondre aux besoins croissants dans les services liés à la protection de la jeunesse, en haussant la capacité d'hébergement; et
- renforcer les services en santé mentale et les services sociaux pour soutenir les personnes en situation de crise.

* * *

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES

Madame la Présidente, la réussite éducative des jeunes Québécois nous interpelle.

Notre plus grande ambition a toujours été la même : donner à chaque enfant les outils pour l'amener au bout de son potentiel. C'est notre vision pour le Québec de demain.

J'annonce que nous poursuivons nos efforts avec des investissements additionnels de 819 millions de dollars, pour :

- soutenir la réussite des élèves en mettant à leur disposition les outils nécessaires, par exemple avec le plan de rattrapage;
- favoriser l'attraction et la rétention du personnel scolaire;
- soutenir les organismes partenaires de l'éducation; et
- poursuivre l'entretien du parc immobilier scolaire.

* * *

PROMOUVOIR LA RÉUSSITE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Madame la Présidente, la diplomation aux études supérieures est un levier essentiel pour permettre à la jeunesse québécoise de réaliser son plein potentiel et de participer au développement d'un Québec prospère.

Au cours des dernières années, le gouvernement a mis en place plusieurs initiatives visant à favoriser l'accès, la réussite et la diplomation aux études collégiales et universitaires.

Afin de promouvoir la réussite aux études supérieures, j'annonce une somme de 421 millions de dollars sur cinq ans, pour :

- favoriser la réussite et la rétention des étudiants universitaires;
- soutenir l'offre de formation dans des domaines prioritaires et la transformation numérique; et
- accroître le nombre de logements étudiants et entretenir le parc immobilier.

∞ • ∞

2. SOUTENIR LES QUÉBÉCOIS ET LES COLLECTIVITÉS

Madame la Présidente, dans le cadre de ce budget, le gouvernement fait également le choix de renforcer son soutien aux Québécois et aux collectivités partout au Québec.

J'annonce une somme de plus de 2 milliards de dollars sur six ans pour répondre aux enjeux des Québécois, soit :

- 1,3 milliard de dollars pour consolider le soutien aux Québécois;
- 441 millions de dollars pour soutenir les collectivités;
- 128 millions de dollars pour protéger l'environnement et s'adapter aux changements climatiques; et
- 187 millions de dollars pour mettre en valeur la culture et promouvoir la langue française.

* * *

CONSOLIDER LE SOUTIEN AUX QUÉBÉCOIS

Cet automne, nous avons investi 1,8 milliard de dollars pour soutenir la construction de logements abordables et l'accès à ceux-ci.

J'annonce que nous poursuivons le travail aujourd'hui, avec une somme additionnelle de près de 485 millions de dollars afin de favoriser l'accès au logement.

Aider les plus démunis et favoriser l'inclusion sociale

Dans le cadre du présent budget, j'annonce aussi des investissements additionnels de 483 millions de dollars pour aider les plus démunis et favoriser l'intégration sociale. Nous allons :

- assurer la continuité des services de transport pour les personnes à mobilité réduite;
- soutenir l'aide alimentaire grâce à un investissement de 40 millions de dollars dans l'organisme Les Banques alimentaires du Québec; et
- introduire un supplément de revenu de travail pour les prestataires d'aide financière de dernier recours.

* * *

SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS

Madame la Présidente, on sait que des services publics de qualité contribuent à créer des milieux de vie dynamiques, justes et sécuritaires.

Dans le cadre du budget 2024-2025, une somme de 441 millions de dollars est investie pour :

- promouvoir la pratique durable des loisirs et des sports dans un environnement sécuritaire;
- consolider la capacité d'intervention en sécurité publique; et
- renforcer l'accompagnement judiciaire et les services aux personnes vulnérables.

Promouvoir la pratique des loisirs et des sports dans un environnement sécuritaire

L'activité physique joue un rôle important dans le maintien de la santé et de la qualité de vie, en plus de contribuer à mobiliser et à dynamiser les communautés.

À cet égard, j'annonce une somme de 39 millions de dollars visant à financer de nouveaux projets d'infrastructure pour les Jeux du Québec et à soutenir l'organisation des Jeux du Canada 2027 à Québec.

Consolider la capacité d'intervention en sécurité publique

Le bien-être des Québécois passe également par leur sécurité partout sur le territoire.

L'insuffisance de la couverture cellulaire au Québec constitue aussi un enjeu de sécurité, notamment sur plusieurs routes. C'est pourquoi le gouvernement poursuit le déploiement des infrastructures nécessaires à l'amélioration de la couverture cellulaire, en appuyant la construction de 100 nouveaux sites de télécommunication.

Renforcer l'accompagnement judiciaire et les services aux personnes vulnérables

Soutenir les personnes les plus vulnérables de notre société signifie aussi leur offrir le meilleur accompagnement possible dans le système de justice. À cet égard, le gouvernement prévoit 140 millions de dollars pour renforcer l'accompagnement judiciaire et les services aux personnes. Cet investissement vise à :

- déployer le tribunal spécialisé en matière de violences sexuelle et conjugale sur l'ensemble du territoire;
- bonifier la sécurité dans les palais de justice;
- renforcer les actions du Curateur public pour prévenir et détecter les violences envers les personnes faisant l'objet d'une tutelle privée; et
- offrir un accompagnement et un soutien juridique en cas de harcèlement en milieu de travail.

* * *

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Madame la Présidente, les phénomènes climatiques tels que les inondations ou les feux de forêt se sont multipliés dans les dernières années.

❑ Assurer la sécurité dans le contexte des changements climatiques

Le gouvernement souhaite donc assurer la protection de l'environnement et des ressources naturelles du Québec, en plus de veiller à la sécurité des populations.

J'annonce une aide de 102 millions de dollars afin d'assurer la sécurité dans le contexte des changements climatiques, dont :

- 61 millions de dollars pour agir face à la hausse des sinistres majeurs, notamment en mettant en place une équipe d'intervention disponible en tout temps; et
- 29 millions de dollars afin d'accroître la capacité de la SOPFEU à combattre les incendies de forêt.

❑ Actualiser le plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030

Le Plan pour une économie verte 2030 est une feuille de route précieuse pour le Québec dans l'atteinte de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Québec est un leader de la transition climatique, et nous souhaitons qu'il le demeure.

Aujourd'hui, je confirme que le Plan disposera d'investissements de 9,3 milliards de dollars sur cinq ans. Par rapport au premier Plan de mise en œuvre 2021-2026, il s'agit d'une bonification de 2,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 39 %.

Enfin, j'annonce la diminution graduelle des rabais offerts dans le cadre du programme Roulez vert à compter du 1^{er} janvier 2025. Les sommes seront réinvesties, en totalité, pour lutter plus efficacement contre les changements climatiques.

* * *

METTRE EN VALEUR LA CULTURE ET PROMOUVOIR LA LANGUE FRANÇAISE

Madame la Présidente, la culture constitue le cœur de notre identité et fait rayonner le talent québécois partout dans le monde. Le gouvernement déploie de multiples efforts pour intégrer nos industries culturelles à l'univers numérique et promouvoir la langue française. Dans le cadre de ce budget, il y consacre des investissements de 187 millions de dollars.

□ Ajuster certaines aides fiscales dans l'industrie cinématographique et télévisuelle

L'industrie du cinéma et de la télévision contribue également à mettre en valeur la culture québécoise et le talent des gens d'ici.

Pour l'encourager, le gouvernement bonifie le crédit d'impôt pour les productions cinématographiques ou télévisuelles québécoises en haussant le plafond des dépenses de main-d'œuvre de 50 % à 65 % des frais de production.

Il s'agit d'un appui additionnel à cette industrie totalisant 86 millions de dollars sur cinq ans.

De plus, la demande de contenu audiovisuel s'est considérablement accrue dans les dernières années.

Ainsi, pour favoriser l'attraction de tournages étrangers au Québec, le gouvernement majore le taux de base du crédit d'impôt pour services de production cinématographique de 20 % à 25 %.



3. AGIR POUR LES PRIORITÉS ÉCONOMIQUES

Madame la Présidente, notre gouvernement s'est engagé à créer plus de richesse et à augmenter le potentiel économique du Québec. Concrètement, nous travaillons à réduire l'écart du PIB réel par habitant avec l'Ontario et à l'éliminer d'ici 2036.

À cet égard, des gestes importants ont été posés depuis 2018 pour :

- rehausser la productivité des entreprises; et
- favoriser l'intégration des travailleurs sur le marché de l'emploi dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

L'action gouvernementale porte ses fruits et a permis d'améliorer le niveau de vie des Québécois. Ainsi, l'écart de richesse avec l'Ontario et le reste du Canada s'est réduit de manière importante. Alors qu'il était de 15,9 % avec l'Ontario et de 20,2 % avec le reste du Canada en 2018, l'écart devrait diminuer à 11,9 % et à 15,3 % en 2024.

Le budget 2024-2025 est l'occasion pour le gouvernement de poursuivre son action pour atteindre ses objectifs de création de richesse.

J'annonce des investissements de près de 1,9 milliard de dollars sur cinq ans, pour :

- appuyer les secteurs stratégiques;
- accroître la main-d'œuvre disponible et la productivité dans l'industrie de la construction;
- contribuer à la prospérité des régions; et
- favoriser l'intégration économique et sociale des personnes immigrantes.

* * *

APPUYER DES SECTEURS STRATÉGIQUES ET LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE

Notre gouvernement va poursuivre ses investissements dans les secteurs qui contribuent à hausser la productivité de l'économie québécoise.

Nous prévoyons d'ailleurs doter certaines zones d'innovation de laboratoires industriels dans le but d'accélérer la valorisation et le transfert d'innovations.

Nous allons également favoriser le recours aux technologies, l'entrepreneuriat et la formation de travailleurs qualifiés afin de stimuler la productivité nécessaire à la croissance économique.

En tout, c'est plus de 443 millions de dollars qui seront investis pour appuyer les secteurs stratégiques et la croissance de l'économie.

* * *

ACCROÎTRE LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE ET LA PRODUCTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La demande en main-d'œuvre dans l'industrie de la construction continuera d'augmenter de façon importante dans les prochaines années, notamment pour répondre aux grandes ambitions du Québec en matière d'infrastructures de qualité. Les travailleurs seront recherchés dans plusieurs chantiers et projets d'investissements majeurs.

Afin d'accroître la main-d'œuvre disponible et la productivité dans l'industrie de la construction, le gouvernement prévoit 126 millions de dollars sur trois ans. Cet investissement servira à :

- poursuivre l'Offensive formation en construction; et
- encourager l'innovation et la productivité.

* * *

CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ DES RÉGIONS

La prospérité du Québec passe par la richesse de ses régions.

J'annonce que nous investirons 889 millions de dollars pour :

- appuyer le secteur forestier québécois;
- soutenir la mobilité et le dynamisme des régions;
- favoriser le développement du secteur bioalimentaire;
- continuer à soutenir le secteur touristique;
- renforcer les partenariats avec les Premières Nations; et
- soutenir les entreprises grâce à Accès entreprise Québec.

☐ Appuyer le secteur forestier québécois

L'industrie forestière fait face à des défis importants, auxquels nous avons été exposés lors des feux de forêt historiques de l'année dernière. Des investissements additionnels doivent ainsi être consentis pour assurer l'approvisionnement de l'industrie forestière du Québec, et ce, en concertation avec les communautés.

Dans ce contexte, j'annonce près de 300 millions de dollars pour augmenter les travaux sylvicoles et la production de plants forestiers.

❑ Favoriser le développement du secteur bioalimentaire

Pour sa part, le secteur bioalimentaire joue un rôle essentiel dans l'économie du Québec et contribue à la mise en valeur du territoire et de nos régions.

J'annonce qu'une enveloppe de 50 millions de dollars sera mise à la disposition de La Financière agricole du Québec pour la création d'un nouveau fonds d'investissement pour l'acquisition de terres pour la relève agricole.

J'annonce également une somme de 50 millions de dollars pour soutenir les investissements productifs et à caractère durable des entreprises agricoles.

❑ Renforcer les partenariats avec les Premières Nations

Le gouvernement souhaite continuer d'investir dans le développement des activités de mise en valeur du territoire et des ressources qui s'y trouvent, notamment en ce qui a trait au développement énergétique, et ce, avec la participation des communautés autochtones et en concertation avec celles-ci.

C'est dans ce contexte que nous avons récemment conclu une entente-cadre avec la Première Nation des Innus de Pessamit. Cette entente favorisera la collaboration entre le gouvernement et la Première Nation, et permettra une meilleure prévisibilité concernant la mise en valeur des ressources naturelles.

C'est 45 millions de dollars sur sept ans qui seront versés à la Première Nation des Innus de Pessamit, permettant à la communauté d'investir davantage dans son développement économique et social.

* * *

FAVORISER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES PERSONNES IMMIGRANTES

Madame la Présidente, les personnes immigrantes contribuent aussi de manière importante au développement économique et social du Québec.

Le gouvernement investit 400 millions de dollars afin de faciliter leur intégration à la société québécoise et au marché du travail par des services d'accompagnement et d'apprentissage du français.

Afin de répondre à la hausse notable de la clientèle de Francisation Québec, j'annonce 320 millions de dollars pour :

- augmenter sa capacité à offrir des cours de français aux individus;
- soutenir les entreprises réalisant des activités de francisation en milieu de travail; et
- soutenir les organismes qui favorisent l'acquisition et l'amélioration des connaissances en français.

☪ • ☪

4. OPTIMISER L'ACTION DE L'ÉTAT

En tout temps, Madame la Présidente, les interventions du gouvernement doivent être efficaces. Le gouvernement a le devoir de s'ajuster pour agir en adéquation avec l'évolution de la société et les priorités nouvelles qui émergent.

Étant donné l'incertitude économique, nous faisons le choix d'adopter une approche graduelle pour revenir à l'équilibre budgétaire. Le gouvernement agit dès maintenant, et sur plusieurs fronts, pour optimiser l'action de l'État et générer 2,9 milliards de dollars sur cinq ans afin de financer ses priorités.

* * *

RÉVISER CERTAINES AIDES FISCALES AUX ENTREPRISES

Le marché du travail au Québec a évolué considérablement depuis l'instauration de certains crédits d'impôt dans le secteur des technologies de l'information. Ceux-ci visaient principalement à soutenir l'emploi, à une époque où le taux de chômage était deux fois plus élevé qu'aujourd'hui.

Le gouvernement optimise certaines aides fiscales aux entreprises, pour mieux tenir compte du contexte actuel du marché du travail.

Aujourd'hui, j'annonce donc que nous allons améliorer l'équité et les retombées des crédits d'impôt soutenant les emplois du secteur des technologies de l'information :

- en harmonisant graduellement le niveau de remboursabilité dans les taux de base du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques et du crédit d'impôt pour la production de titres multimédias;
- en recentrant l'aide fiscale au secteur des technologies de l'information sur les emplois à plus forte valeur ajoutée; et
- en resserrant l'aide fiscale pour les effets visuels et l'animation en ciblant celle-ci sur les dépenses de main-d'œuvre.

J'annonce également l'abolition du crédit d'impôt aux entreprises favorisant le maintien en emploi des travailleurs d'expérience puisque celui-ci n'a pas produit les résultats attendus.

Grâce à ces modifications, l'aide fiscale aux entreprises sera réduite d'environ 1 milliard de dollars sur cinq ans, mais demeurera compétitive.

* * *

DEMANDER DES EFFORTS D'OPTIMISATION AUX ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT

Par ailleurs, le gouvernement demande à ses principales entreprises d'optimiser leur performance pour atteindre des gains de 1 milliard de dollars sur cinq ans. Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec, la Société québécoise du cannabis et Investissement Québec devront présenter un plan détaillant les efforts d'optimisation et d'efficience pour y parvenir.

* * *

POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Madame la Présidente, on sait que le tabagisme engendre des coûts de santé pour la société qui sont estimés, annuellement, à 3,8 milliards de dollars.

Puisque la taxation des produits du tabac constitue l'une des meilleures mesures pour lutter contre le tabagisme, particulièrement chez les jeunes, j'annonce qu'à compter de minuit ce soir, le prix d'une cartouche de 200 cigarettes augmentera de 2 \$.

J'annonce également qu'une seconde hausse de 2 \$ par cartouche aura lieu le 6 janvier 2025.

Ces hausses permettront de diminuer le nombre de fumeurs, ce qui favorisera l'atteinte de l'objectif de la Politique gouvernementale de prévention en santé qui vise à réduire la prévalence du tabagisme à 10 % d'ici 2025.

* * *

AMORCER UN EXAMEN DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

Enfin, j'annonce qu'un examen complet des dépenses fiscales et budgétaires du gouvernement sera amorcé dès le printemps.

Cet exercice permettra d'identifier les premières sources d'économies qui traceront la voie vers l'équilibre budgétaire. Les premières actions résultant de cet examen seront intégrées au plan de retour à l'équilibre budgétaire qui sera déposé au moment du budget 2025-2026.

* * *

Madame la Présidente, cette révision nécessaire des interventions du gouvernement permettra d'assurer un financement stable et prévisible de nos priorités : offrir des services de qualité en santé et en éducation.

☪ • ☪

CONCLUSION

❑ Soutenir les aînés en situation d'invalidité

J'aimerais terminer en parlant d'une mesure qui revêt une importance particulière pour moi. Nous savons tous que le soutien aux aînés et aux personnes vulnérables est fondamental au Québec.

Depuis ma nomination à titre de ministre des Finances du Québec, j'ai été sensibilisé aux répercussions de la réduction de la rente de retraite pour les aînés en situation d'invalidité, une mesure mise en place il y a plus de 25 ans et que nous avons partiellement corrigée dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021-2022.

C'était alors la première fois qu'un gouvernement s'y attaquait.

Aujourd'hui, je suis fier de vous annoncer que notre gouvernement éliminera totalement la réduction de la rente de retraite pour les aînés en situation d'invalidité qui atteignent l'âge de 65 ans.

- À partir du 1^{er} janvier 2025, un prestataire atteignant 65 ans pourra recevoir le plein montant de la rente qu'il aurait reçue s'il avait pris sa retraite à cet âge.

Ce sont plus de 75 000 aînés en situation d'invalidité qui bénéficieront de cette décision.

❑ De grandes ambitions pour le Québec

Madame la Présidente, nous avons de grandes ambitions pour le Québec.

Nos objectifs s'appuient sur un réseau de l'éducation qui nous rend fiers, un système de santé efficace et une économie innovante. Surtout, ils s'appuient sur notre volonté, à tous, de travailler ensemble pour instaurer les changements nécessaires afin que le Québec réalise son plein potentiel.

Le Québec est bien positionné pour amorcer une reprise durable dès le deuxième semestre de l'année 2024, de manière synchronisée avec la diminution de l'inflation et l'assouplissement de la politique monétaire.

Grâce à une gestion responsable des finances publiques, le gouvernement rétablira l'équilibre budgétaire en poursuivant les versements au Fonds des générations et en assurant un financement stable et prévisible des missions de l'État. C'est une approche équilibrée qui sera renforcée par nos actions visant à rendre le gouvernement plus efficace.

J'ai eu l'occasion de dire à de multiples reprises, en cette chambre, que les Québécois sont les contribuables les plus taxés en Amérique du Nord. Madame la Présidente, tant que notre gouvernement sera au pouvoir, nous protégerons leur pouvoir d'achat.

La voie de la responsabilité est exigeante. Elle nécessite du courage et elle impose la prudence. L'engagement que nous prenons aujourd'hui, c'est de continuer à faire les bons choix pour le Québec. Celui d'aujourd'hui, et celui de demain.

Merci, Madame la Présidente!

* * *

Je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

∞ • ∞

TABLEAU 1

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Résultats préliminaires 2023-2024
(en millions de dollars)

	2023-2024
REVENUS	
Revenus autonomes	115 486
Transferts fédéraux	31 290
Total	146 776
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles	-141 347
Service de la dette	-9 650
Total	-150 997
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	-4 221
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 081
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	-6 302

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 2

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Prévisions 2024-2025
(en millions de dollars)

	2024-2025
REVENUS	
Revenus autonomes	120 904
Transferts fédéraux	29 397
Total	150 301
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles	-147 815
Service de la dette	-9 762
Total	-157 577
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS AVANT PROVISION POUR ÉVENTUALITÉS	-7 276
Provision pour éventualités	-1 500
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	-8 776
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 222
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	-10 998

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3

Gouvernement du Québec
Revenus
Prévisions 2024-2025

(en millions de dollars)

	2024-2025
REVENUS AUTONOMES	
Impôt sur le revenu et les biens	
Impôt des particuliers	44 952
Cotisations pour les services de santé	8 670
Impôts des sociétés	12 116
Impôt foncier scolaire	1 310
	67 048
Taxes à la consommation	
Taxes de vente ⁽¹⁾	24 149
Carburants	2 120
Produits du tabac ⁽²⁾	991
Boissons alcooliques	637
Cannabis ⁽³⁾	94
	27 991
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	2 045
Loto-Québec	1 514
Société des alcools du Québec	1 437
Investissement Québec	308
Société québécoise du cannabis	95
Autres	19
	5 418
Droits et permis	5 940
Revenus divers	14 507
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	120 904
TRANSFERTS FÉDÉRAUX	
Péréquation	13 316
Transferts pour la santé	8 554
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 351
Autres programmes	6 176
TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	29 397
TOTAL DES REVENUS	150 301

(1) Les taxes de vente, au sens des comptes publics, comprennent notamment la TVQ, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs. Elles comprennent également, aux fins de la présentation, les revenus provenant du pari mutuel.

(2) Ces montants incluent les revenus provenant de la composante québécoise du droit d'accise sur les produits du vapotage.

(3) Il s'agit de la composante québécoise du droit d'accise sur le cannabis.

TABLEAU 4

Gouvernement du Québec
Dépenses
Prévisions 2024-2025
(en millions de dollars)

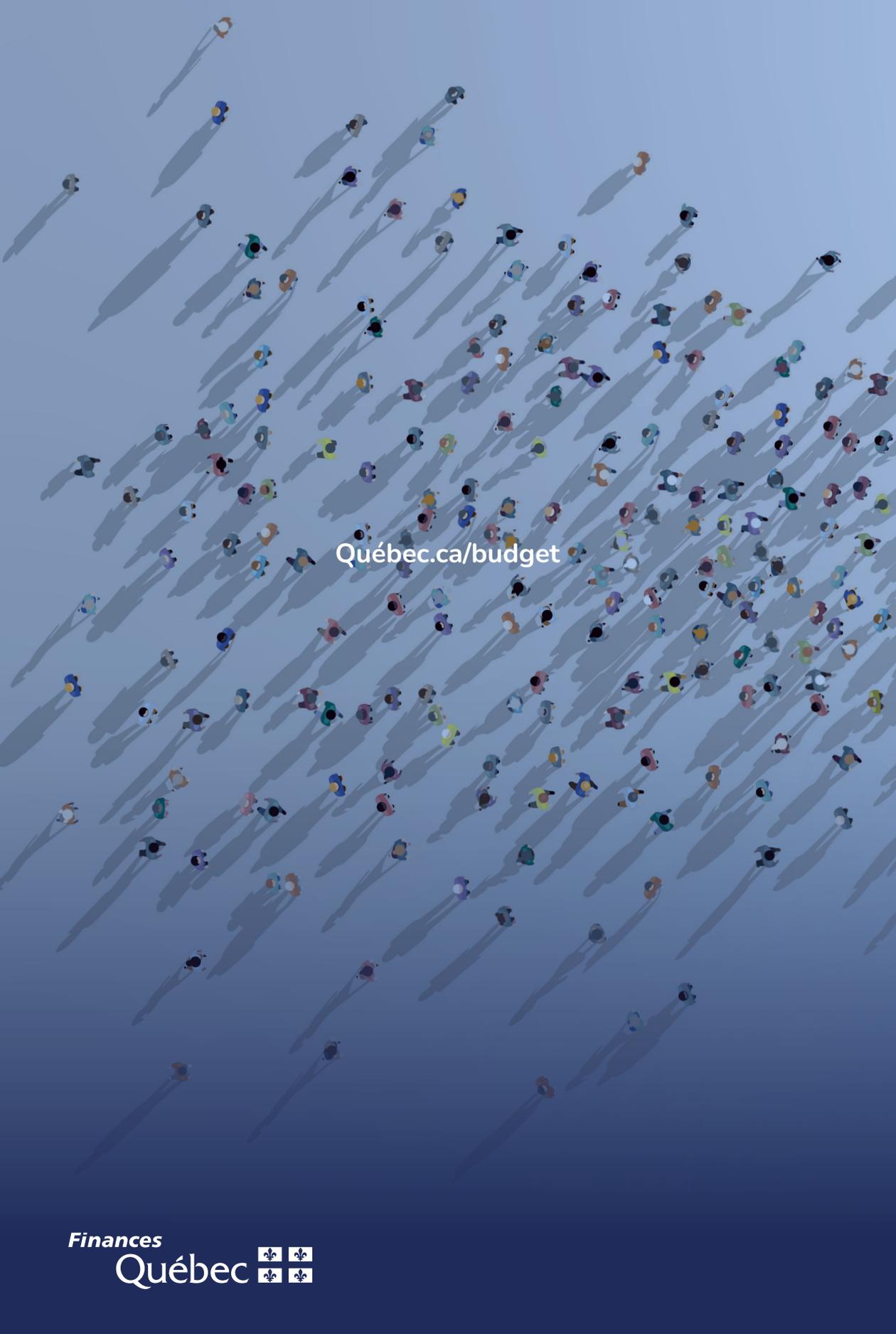
	2024-2025
Dépenses de portefeuilles	-147 815
Service de la dette	-9 762
TOTAL DES DÉPENSES	-157 577

TABLEAU 5

Gouvernement du Québec
Dépenses de portefeuilles
Prévisions 2024-2025
(en millions de dollars)

	2024-2025
DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	
Assemblée nationale	186
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	148
Affaires municipales et Habitation	5 064
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 651
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	5 275
Conseil exécutif	774
Culture et Communications	1 952
Cybersécurité et Numérique	172
Économie, Innovation et Énergie	3 983
Éducation	22 364
Emploi et Solidarité sociale	5 615
Enseignement supérieur	11 060
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 092
Famille	8 498
Finances	3 529
Immigration, Francisation et Intégration	745
Justice	1 804
Langue française	67
Relations internationales et Francophonie	202
Ressources naturelles et Forêts	1 445
Santé et Services sociaux	61 909
Sécurité publique	2 518
Tourisme	534
Transports et Mobilité durable	6 603
Travail	225
Réallocation des dépenses gouvernementales en cours d'exercice	-600
TOTAL	147 815
SERVICE DE LA DETTE	9 762
TOTAL DES DÉPENSES	157 577

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

An aerial, top-down view of a large crowd of people. The people are represented as small, colorful icons in various colors (blue, green, orange, purple, yellow, etc.). They are scattered across the frame, and each person has a long, dark shadow cast to their right, suggesting a low sun position. The background is a light blue gradient. The text 'Québec.ca/budget' is centered in the middle of the image.

[Québec.ca/budget](https://quebec.ca/budget)

Finances

Québec 